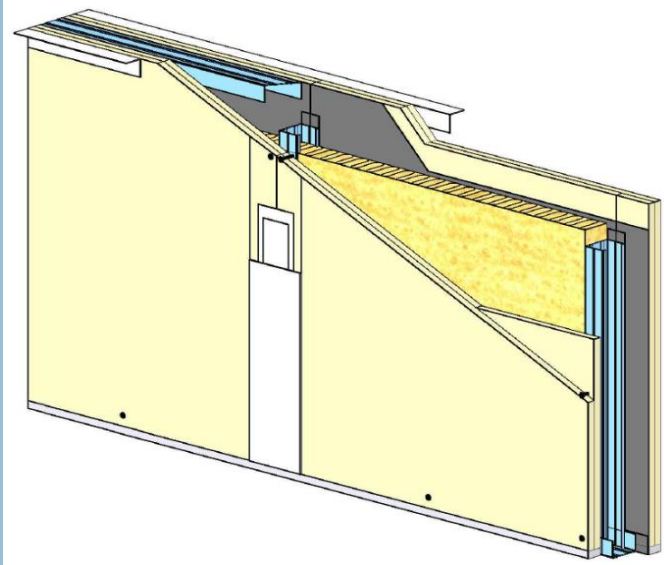




Cloison distributive sur ossature métallique
W135.fr_CKM13-STANDARD-RX-22.fr_150-100

CLOISON DISTRIBUTIVE KNAUF METAL 150/100 KNAUF KS13 - RX

Fiche Technique Système

2024-04

CLOISON DISTRIBUTIVE KNAUF METAL 150/100 KNAUF KS13 - RX

W135.fr_CKM13-STANDARD-RX-22.fr_150-100

Description du système

Les cloisons distributives KNAUF METAL RX 98/48 sont constituées par assemblage d'une plaque Knauf RX et d'une plaque de plâtre KS13 côté rayonnement, de deux plaques de plâtre KS13 de l'autre côté. Ces plaques sont vissées sur une ossature métallique KNAUF.

Le système est composé de :

- 1 x KNAUF RX BR13 (épaisseur de plomb : 0,5 à 3mm)
- 3 x KNAUF KS BA13
- Montants M100/35 simple ou double, entraxe 600mm (selon hauteur désirée)
- Rails R100
- Un isolant à base de fibres végétales Knauf ThermaSoft® natura ou un isolant en laine minérale selon la performance feu et/ou acoustique
- Enduit Knauf Proplak joint ou Proplak joint allégé
- Bande à joint Knauf
- Bande de plomb adhésive (jonction des plaques RX, épaisseur 1, 2 ou 3mm)
- Vis TTPC 25 et 35mm
- Vis TTPL 38mm
- Vis TRPF 9mm
- Capot RX (protection des boîtiers électriques)

Documents de référence

Justificatifs Feu :

- Efectis EFR-22-002846

Justificatifs Acoustique :

- Avec laine : Simulation Knauf
- Sans laine : Estimation

Mise en œuvre conformément à :

- NF DTU 25.41
- Avis technique 20/21-487_V2-E1 valide du 14/11/2022 au 31/10/2024
- Guide de l'isolation par l'intérieur des bâtiments d'habitation du point de vue des risques en cas d'incendie

Domaine d'emploi

Les cloisons distributives KNAUF METAL RX 150/100 sont principalement destinées à la réalisation d'ouvrages en :

- Neuf et rénovation
- Locaux cas B
- Locaux Intérieurs classés EA – EB
- Locaux nécessitant une radioprotection
 - Hôpitaux et cliniques (services de radiologie et de médecine nucléaire : rayons Gamma, rayons X)
 - Cabinets de radiologie, dentaires
 - Instituts de recherche, universités, laboratoires
 - Stockage provisoire de sources ou produits contaminés

CLOISON DISTRIBUTIVE KNAUF METAL RX 150/100 KNAUF KS13 - RX

W135.fr_CKM13-STANDARD-RX-22.fr_150-100



Caractéristiques techniques

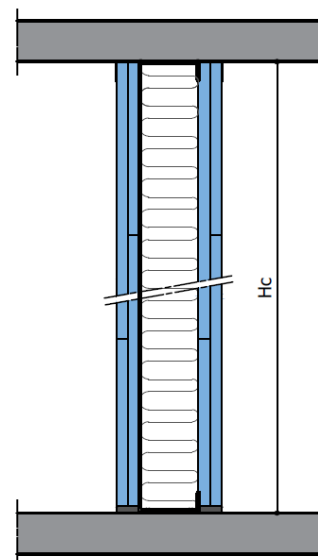
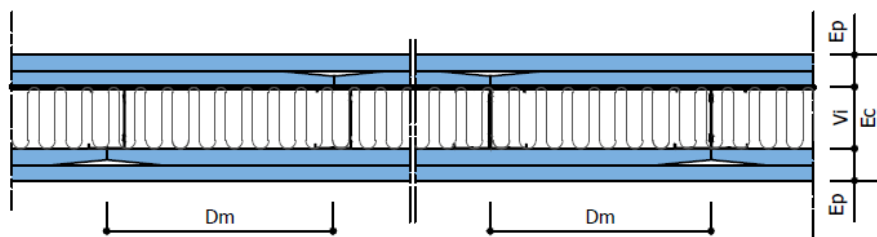
Type de cloison		150/100
Type de plaque		KS13 RX
Epaisseur totale (Ec) [mm]		150
Vide interne (Vi) [mm]		100
Nombre x Epaisseur de plaques (Ep) [mm]		4 x 12,5
Type d'ossature		M100/35
Poids cloison max. sans LM * [kg/m²]		61.6
Hauteur maximale (Hc) [m]		
	Entraxe (Dm) [mm]	
Montants simples - [	600	5,00
Montants doubles -]]	600	6,05
Résistance au feu**		
	Épaisseur [mm]	
Sans laine	/	EI 60
Avec laine minérale ou végétale	85	EI 60
Indice d'affaiblissement acoustique RA [dB]		
	Épaisseur [mm]	
Sans laine	/	45
Avec laine minérale ou végétale	85	59

* Max = montants doubles entraxe 0,60m et parement indiqué dans « type de plaque » avec feuille de plomb 1,5mm

** EI 60 jusqu'à 4,00m de hauteur maxi.

Dispositions particulières de mise en œuvre

Performance Feu :	Oui : Consulter le PV de résistance au feu
Performance Acoustique :	Oui : Consulter le rapport d'essai acoustique
Autre :	La feuille de plomb de la plaque Knauf RX est placée contre l'ossature



Knauf
Zone d'Activités – Rue Principale
68600 WOLFGANTZEN
www.knauf.fr

SUPPORT TECHNIQUE
Tél : 0 809 404068
STK@knauf.com

La présente édition annule et remplace les précédentes. Au moment de la prescription et de la mise en œuvre, assurez-vous qu'elle est toujours en vigueur. Les informations se trouvant dans cette fiche sont données à titre d'information et sont limitées à une application en France Métropolitaine. Il est de la responsabilité du poseur de s'assurer de la conformité et de la faisabilité des travaux envisagés vis-à-vis de la réglementation, des règles de l'art en vigueur (DTU etc.) et des documents techniques du fabricant (Avis Techniques, Procès-Verbaux d'essai, Documents encadrant la mise en œuvre...). Toute mise en œuvre non conforme aux dispositions du présent document dégage la responsabilité du fabricant. Les photos ainsi que les schémas ont également une valeur indicative et ne constituent nullement des documents contractuels.